

SYSTÈME 7 SEL

Notice d'installation & d'utilisation

A lire attentivement et à conserver pour une consultation ultérieure

Version 01/2012
SR-12-108-3-notice systeme-7-sel



Stérilor

PRÉAMBULE

Madame, Monsieur,

Vous avez choisi un électrolyseur automatique SYSTEME 7 SEL.
Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

Conservez précieusement cette notice d'utilisation.

Elle sera longtemps votre guide pour installer
et exploiter au mieux toutes les ressources de votre nouvel électrolyseur.
Lisez-la attentivement avant de le mettre en service pour profiter pleinement de toutes ses
fonctionnalités.

En utilisant SYSTEME 7 SEL avec un pH bien régulé autour de 7, l'eau de votre piscine sera parfaitement
désinfectée.

Vous avez la possibilité de réguler votre pH manuellement ou automatiquement,
en vous faisant installer un STERILOR pH.



ADRESSE UTILE

Votre distributeur local (cachet) :

SOMMAIRE

1. RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES.....	6
2. PRÉSENTATION	7
2.1 Descriptif général	7
2.1.1 Fonctionnement.....	7
2.1.2 Fourniture.....	7
2.1.3 Face avant du coffret	8
2.1.4 Faces latérales du coffret	9
3. INSTALLATION	9
3.1 Boîtier de contrôle.....	10
3.1.1 Emplacement-fixations	10
3.1.2 Emplacement	10
3.1.3 Connexions électriques	10
3.3 Cellule d'électrolyse	11
3.4 Slow mode – connexion Volet.....	12
4. UTILISATION	12
4.1 Mémo	12
4.1.1 Le pH.....	12
4.1.2 Le Chlore.....	12
4.1.3 Le sel.....	13
4.1.4 Le stabilisant.....	13

4.2 Réglage de Production	13
4.2.1 Affichage et réglage de la production	13
4.2.2 Procédure de réglage du pourcentage de production.....	14
4.3 Marche Automatique ou Marche Forcée.....	14
4.3.1 Affichage – Fonctionnement de la marche Forcée	14
4.3.2 Procédure d’activation et désactivation de la Marche Forcée	14
4.4 Changement de polarité.....	15
4.4.1 Affichage du changement de polarité.....	15
4.4.2 Fonctionnement du changement de polarité	15
4.5 Slow mode – asservissement volet	15
4.5.1 Affichage et fonctionnement du Slow Mode.....	15
4.5.2 Réglage manuel du pourcentage de production en position volet fermé.....	15
4.6.2 Affichage des diagnostics	16
5. HIVERNAGE.....	16
6. MANCHON DE MISE A LA TERRE	17
7. INSTRUCTIONS D’ENTRETIEN	18
8. STOCKAGE – TRANSPORT	18
9. CARACTERISQUES TECHNIQUES.....	18
10. GARANTIES	18
CARTE DE GARANTIE	19

1. RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

Pour le bon fonctionnement de l'appareil :

Lisez attentivement et complètement ce manuel d'instructions avant d'utiliser votre SYSTEME 7 SEL. Ne pas ouvrir l'appareil, seul un technicien compétent est autorisé à le faire.

Veillez à la sécurité de l'appareil : Assurez-vous que la tension fournie par votre alimentation secteur est bien conforme aux caractéristiques reprises dans le paragraphe 9.

L'appareil SYSTEME 7 SEL doit impérativement fonctionner en même temps que la filtration, car l'eau doit absolument circuler dans la cellule d'électrolyse.

Lors du premier apport de sel dans le bassin, ou lors de chaque rajout, le coffret SYSTEME 7 SEL doit être éteint pendant 24 heures, pour que le sel soit totalement dissout.

L'appareil doit être arrêté dès que la température de l'eau est en dessous de 15 °C.

En effet, à ces températures d'eau, les électrodes Titanes revêtues d'oxydes de métaux précieux fabriquent plus d'Oxygène et d'Hydrogène que de chlore.

Définition des synoptiques utilisés dans cette notice :



Information importante



Point sensible, recommandation à suivre pour éviter tout problème de fonctionnement ou de détérioration matériel



Risques Electriques, toutes les manipulations liées aux raccordements ou essais ne pourront être réalisés que par des personnes habilitées.



Mise à la terre obligatoire

2. PRÉSENTATION

2.1 Descriptif général

Les appareils SYSTEME 7 SEL permettent de fabriquer automatiquement du Chlore sous forme d'Hypochlorite de Sodium (eau de javel), par l'électrolyse de l'eau salée entre 4 et 5 gr / litre.

En conservant un pH équilibré autour de 7 (pH neutre), et un bon taux de stabilisant du chlore (30 à 50 mg/l), l'eau de votre piscine sera parfaitement traitée tout au long de l'année sans les désagréments d'un traitement au chlore traditionnel (odeurs, stockage et manipulation).

2.1.1 Fonctionnement

Le système automatique SYSTEME 7 SEL fonctionne sur le principe de l'électrolyse de l'eau salée.

Grâce à son microprocesseur, SYSTEME 7 SEL contrôle l'émission d'un courant électrique basse tension vers une cellule d'électrolyse placée sur le refoulement du circuit de filtration (après toute électrode d'analyse ainsi que tout surpresseur ou Pompe à chaleur, départ chauffage).

Cette cellule contient plusieurs électrodes constituées de titane spécialement traité par des oxydes de métaux précieux, pour résister aux inversions de polarité du courant de production et un meilleur échange entre les plaques.

L'eau de la piscine, très faiblement salée (4 à 5 g/l), passe dans la cellule d'électrolyse et se transforme en Hypochlorite de sodium (Eau de Javel), qui est un stérilisant puissant.

Le SYSTEME 7 SEL vous évitera ainsi de rajouter des produits chlorés. Il ne vous restera plus que le pH de l'eau à maintenir entre 6,9 et 7,4.

Le SYSTEME 7 SEL est compatible avec tous les revêtements actuels des piscines, il s'adapte sur toute filtration existante ou à créer.

Attention :

Le sel est incompatible avec les filtrations Métalliques.

Lors du premier apport de sel dans le bassin ou lors de chaque rajout, le coffret SYSTEME 7 SEL doit être éteint pendant au minimum 24 heures, la dissolution totale du sel doit être préalablement validée avant mise ou remise en route de l'appareil.

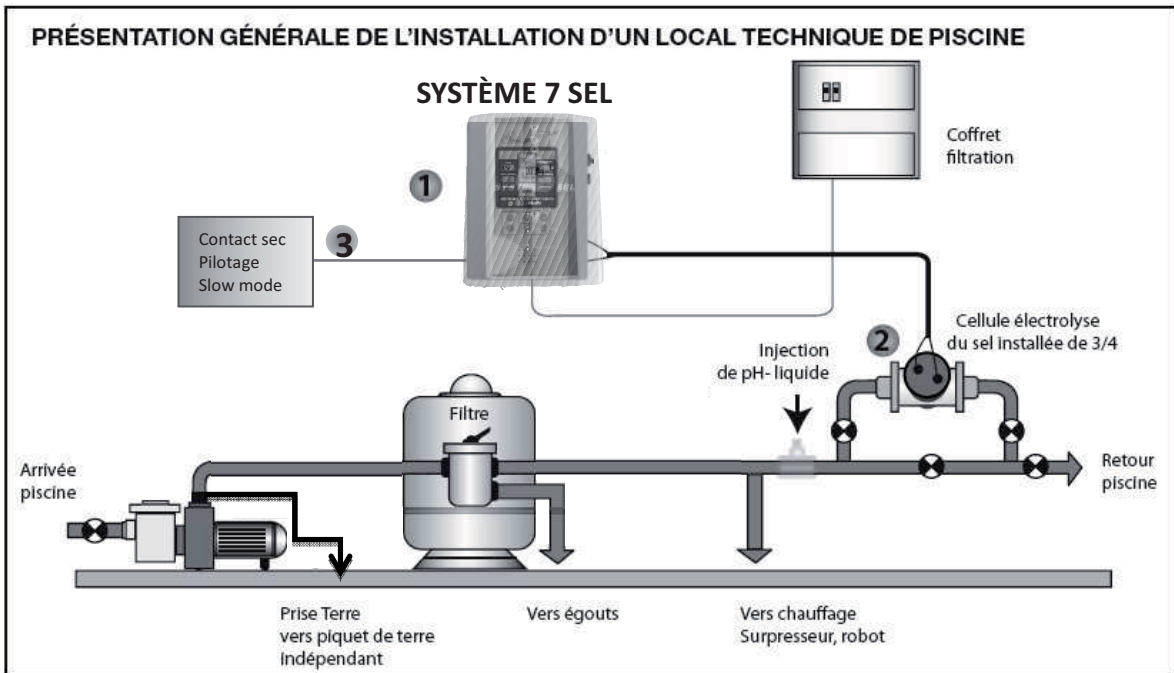
Les avantages du SYSTEME 7 SEL :

- Un traitement automatique de l'eau
- Une eau stérilisée et stérilisante
- Une inversion de polarité du courant de production qui réduit la formation du tartre sur les électrodes.
- Un affichage numérique rétro-éclairé du pourcentage de production, des temps de fonctionnements appareils et du décompte temps des changements de polarité.
- Une fonction Slow mode paramétrable pour les piscines équipées de volet.
- Un appareil adaptable sur toutes les piscines

2.1.2 Fourniture

Cet appareil vous est fourni avec tout le matériel nécessaire à son installation et sa mise en service, cet ensemble comprend :

- ① Un coffret de contrôle avec câble d'alimentation pré-câblé.
- ② Une cellule d'électrolyse avec son électrode et son câble équipé de connectiques rapides.
- ③ Un câble de connexion Slow mode équipé d'une connectique rapide pour les piscines équipées de volet.
 - + Une trousse d'analyse de sel
 - + Une notice de montage et d'utilisation
 - + Un bon de garantie



2.1.3 Face avant du coffret

Touches de fonctions :

P Réglage de la production
(voir p 15)

+/- pour incrémenter le pourcentage
de production souhaité

A Réglage marche automatique
(voir p15)

F Réglage marche forcée
(voir p 15)

Voyants et affichage :

Affichage de la production de chlore de 30 à 200 % (voir p15)

Affichage des diagnostics
(voir p18)

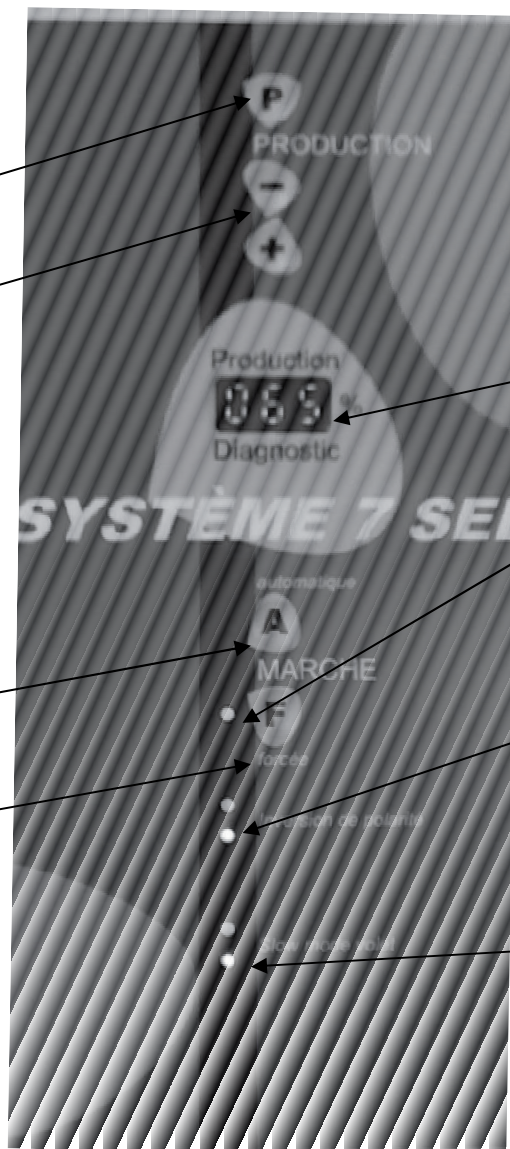
Voyant Marche Forcée activée
(voir p15)

Leds permettant de visualiser
l'inversion de polarité

Travail sur une polarité led
supérieure jaune allumée

Travail sur l'autre polarité led
inférieure verte allumée

Leds asservissement Slow
mode, led rouge = volet
fermé, led verte = volet ouvert

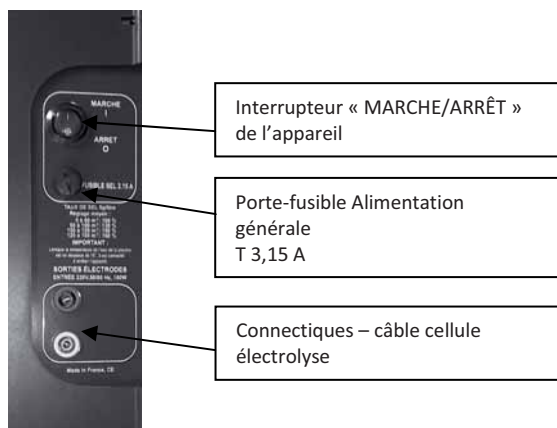


2.1.4 Faces latérales du coffret

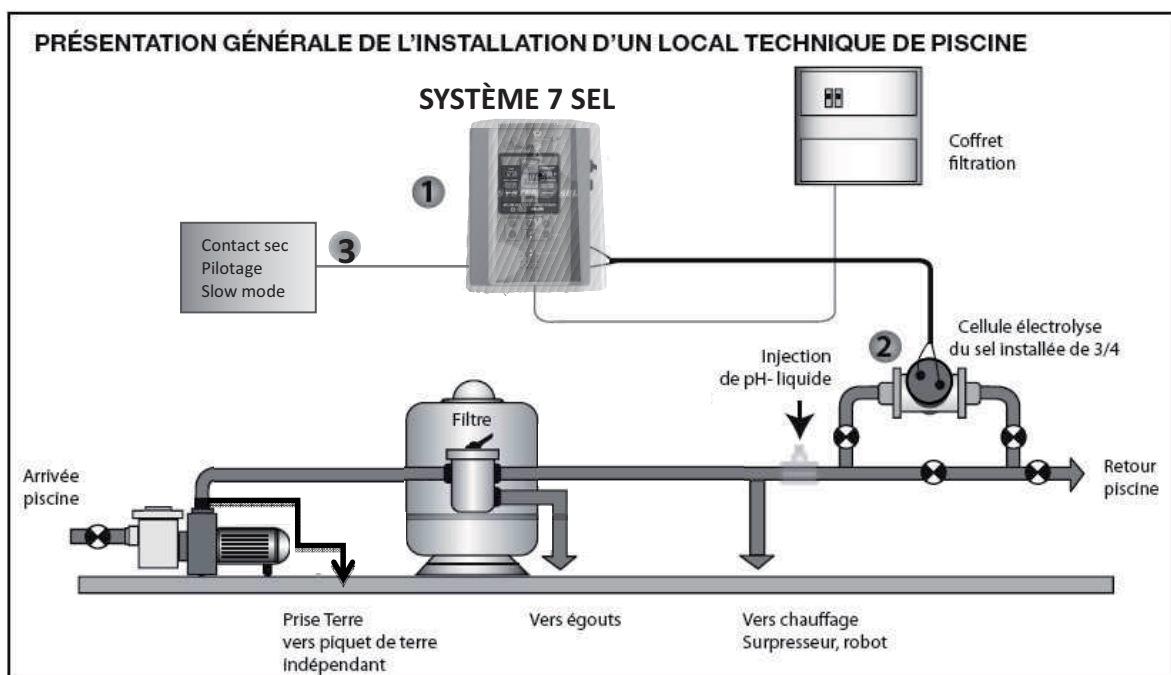
Côté Gauche



Côté Droit



3. INSTALLATION



⚠ Pour toute piscine revêtue d'un liner, de polyester, de peinture ou de silico-marbreux, l'installation d'une PRISE DE TERRE est préconisée (voir le paragraphe "Prise de terre").

⚠ L'installation du SYSTEME 7 SEL sur une piscine précédemment traitée avec du **PHMB** (polymère d'hexaméthylène biguanide) nécessite une vidange totale du bassin ainsi qu'un rinçage abondant du filtre, le remplacement du sable est également conseillé.

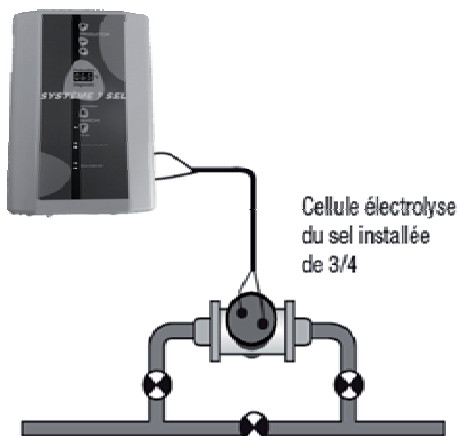
3.1 Boîtier de contrôle

Dimensions :

Larg. 250 x Haut. 340 x Profond. 150 mm

3.1.1 Emplacement-fixations

SYSTEME 7 SEL



3.1.2 Emplacement

Le coffret électronique doit être installé dans le local technique à l'abri du soleil, des intempéries et à proximité de la cellule d'électrolyse (câble de 2,5 m).

Les commandes du coffret (interrupteur, connexion de l'électrode et porte-fusible) doivent rester accessibles.

Fixez solidement contre un mur le boîtier par les 4 trous de fixations à l'aide des vis et chevilles fournies.

Matériel nécessaire :

- Perceuse et foret de diamètre 6 mm adaptées au support, chevilles fournies = chevilles plastiques à expansion (à adapter au support si besoin).
- Tournevis cruciforme.

3.1.3 Connexions électriques

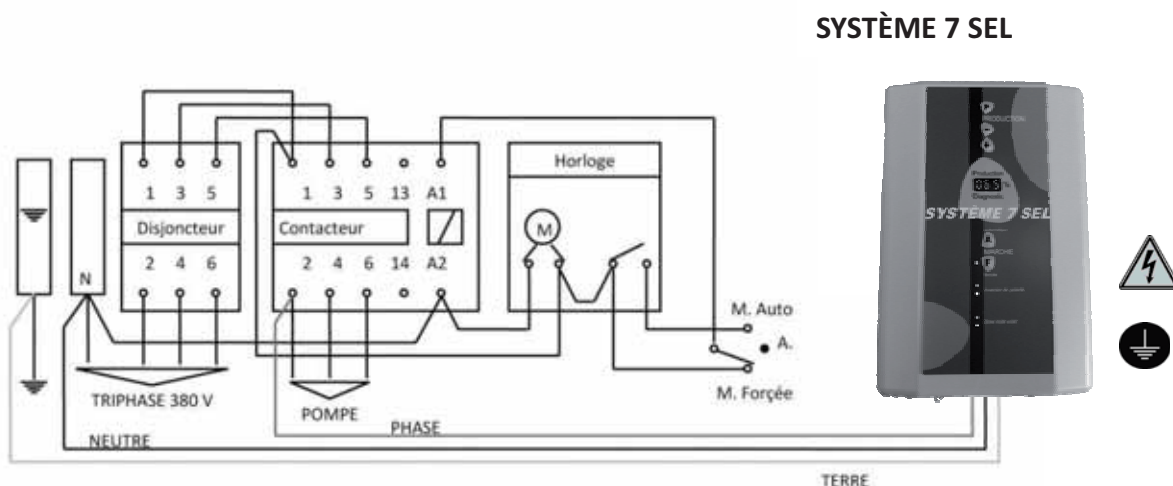
Le système fonctionne en parallèle avec la pompe de filtration.

Il est impératif de fonctionner en même temps que la filtration. Un coffret branché en continu sur une prise indépendante annulerait la garantie.

Cet asservissement impose avant toute intervention électrique sur le coffret de couper l'alimentation du SYSTEME 7 SEL au niveau du coffret de filtration.

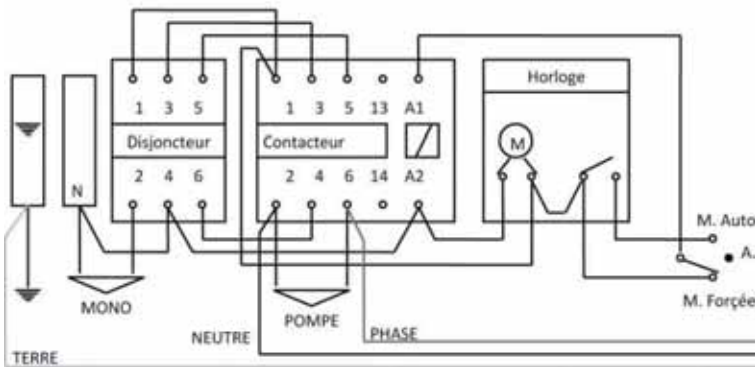
Le raccordement se fait donc sur les contacteurs de la pompe de filtration dans le boîtier de filtration existant, en respectant le schéma suivant :

Coffret de filtration en monophasé :

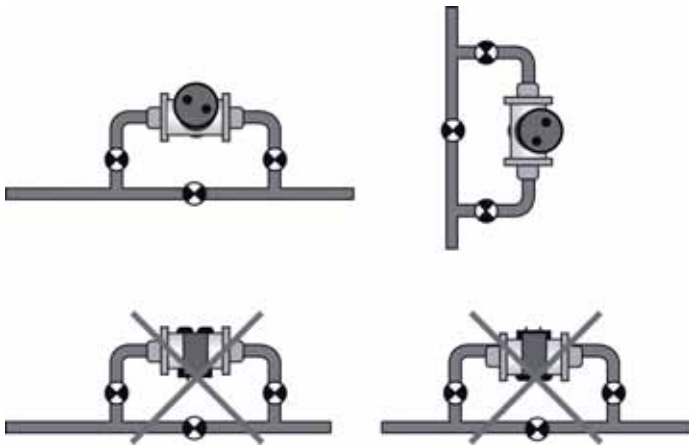


Coffret de filtration en triphasé :

SYSTEME 7 SEL



3.3 Cellule d'électrolyse



Dimensions :

Long. 275 Haut. 180 mm Prof.152 mm.

Chaque cellule comprend deux embouts PVC en diamètre 50 intérieur et 63 extérieur. Ces embouts sont à coller sur le by-pass sur le circuit de refoulement (Retour vers la piscine), après le filtre, après toute électrode d'analyse et tout surpresseur ou départ chauffage.

Montez la cellule d'électrolyse en by-pass comme représenté sur les schémas ci-dessus avec trois vannes, sur le circuit de refoulement (Retour vers la piscine), après le filtre, après toute électrode d'analyse et tout surpresseur ou départ chauffage.



Cependant la cellule peut être montée sans by-pass sur des installations avec une pompe de puissance inférieure à 1 CV.

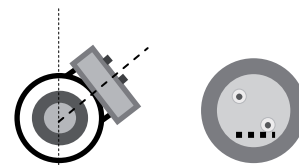
Attention les vannes de by-pass devront impérativement être ouvertes pour permettre le passage de l'eau sur la cellule d'électrolyse avant tout démarrage du SYSTEME 7 SEL.



La cellule d'électrolyse doit impérativement être sous **circulation d'eau** lorsque le SYSTEME 7 SEL fonctionne.

Il est préférable d'installer la cellule horizontalement, à 45° vers le haut. Cette orientation permet l'évacuation de l'eau qui pourrait apparaître au niveau du bouchon (condensation, projection, ..)

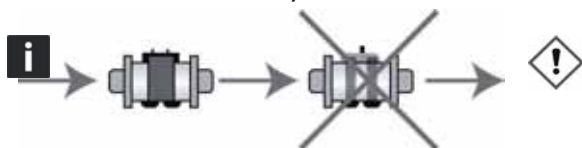
En effet les connectiques électrodes ne doivent pas être en contact avec l'eau. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner une corrosion prématurée des connectiques et une détérioration prématurée de la cellule.



Orientation de la cellule 45° par rapport à la verticale

Electrodes titanes revêtues d'oxydes de métaux précieux :

Placer l'électrode avec son joint d'étanchéité, dans la cellule d'électrolyse.



Faites la tourner sur son support pour la caler correctement de façon à ce que l'eau circule entre les plaques de l'électrode comme indiqué sur le schéma ci-dessous.

L'eau doit circuler entre les plaques de l'électrode. Le flux de l'eau de la piscine doit arriver sur la tranche des plaques et non face aux plaques.

Connexions des électrodes : Branchez le câble prévu à cet effet sur le coffret, connectiques rapides.

3.4 Slow mode – connexion Volet

Connexions du câble slow mode :

Branchez le connecteur rapide sur la connectique latérale gauche prévue à cet effet, voir point 2.1.4.

(attention ce contact doit absolument être de type contact sec – non alimenté en courant)



4. UTILISATION

4.1 Mémo

Vérifiez soigneusement la qualité de l'eau de votre piscine. Faites régulièrement les analyses manuelles préconisées.

A chaque remise en service de l'appareil, faites les analyses qui suivent :

Analyses à réaliser	Taux idéaux
pH	6,9 à 7,4
Chlore actif	0,3 mg/l (ppm)
Sel	5g/l ou 5kg/m ³
Stabilisant	30 à 50 mg/l (ppm) maximum

Faites fonctionner la filtration le jour plutôt que la nuit. C'est pendant la journée que se développent les micro-organismes.

Température de l'eau	Durée de filtration quotidienne
< 10 °C	1 à 3 heures
10 à 25 °C	5 à 8 heures
20 à 25 °C	12 heures
25 à 30 °C	18 heures
> 30 °C	24 heures

i Attention pour les températures inférieures à 15°C, le SYSTEME 7 SEL doit être arrêté.

Faites régulièrement des lavages de filtre (environ 1 fois par semaine).

4.1.1 Le pH

Le pH de l'eau doit être maintenu entre 6,9 et 7,4.

Le pH de l'eau d'une piscine varie naturellement et continuellement, mais il conserve toujours la même tendance dans le temps. Il doit généralement être analysé 1 à 2 fois par semaine.

i

Rectifiez-le par un apport manuel dans la piscine de pH moins ou de pH plus.

Suivez scrupuleusement les indications fournies par les fabricants de ces produits, sur les dosages et les précautions d'emplois à respecter.

4.1.2 Le Chlore

Le taux de chlore actif idéal se situe proche de 0,3 à 0,4 mg/l (ppm) dès que la température de l'eau atteint environ 15 à 20 °C.

Lors de chaque mise en service de l'appareil avec une eau qui ne contient pas de chlore, faites une chloration manuelle. Pour 100 m³ d'eau, 300 gr par jour pendant 8 jours.

i

4.1.3 Le sel

i Le taux de Sel doit être de 5 g/l ou 5 kg/m³.

Il est conseillé d'analyser le taux de Sel au début et au milieu de chaque saison. Une trousse d'analyse Sel est fournie avec l'appareil.

Les languettes d'analyse de sel sont sensibles à l'humidité, et comportent une date limite de validité inscrite sur la boîte. Rajoutez du sel si cette concentration est inférieure à 5 g/l.

Calcul de la quantité de sel à mettre dans la piscine :

Poids de sel à ajouter en Kg = (5 – concentration en sel mesurée en g/l) x Volume piscine en m³

Exemple : L'analyse décèle 3 g/l de sel dans l'eau du bassin, qui fait 80 m³, au lieu des 5g/l recommandés.

Il faut rajouter : (5g/l taux idéal - 3g/l taux analysé = 2 g/l à rajouter) soit 2 kg par m³. Il faut donc rajouter 80 m³ x 2 kg/m³ = 160 kg

Ajout de sel : Si vous utilisez du sel traditionnel (sel pour adoucisseur, pas de sel alimentaire ni de salage), vous pouvez rajouter du stabilisant manuellement. Mais attention, ne dépassez jamais 60 mg par litre de stabilisant dans l'eau. Au-delà de cette concentration le chlore est consommé par le stabilisant et il faut dans ce cas vider l'eau de la piscine pour diminuer cette dose soit partiellement soit en totalité.

Rappel : Toujours éteindre le SYSTEME 7 SEL avant de rajouter du sel.



Laissez fonctionner la filtration en dirigeant les buses de refoulement vers le bas pour une meilleure dissolution du sel.

Attendez que le sel soit complètement dissout avant de remettre sous tension SYSTEME 7 SEL.

Lors de chaque rajout de sel dans la piscine, l'appareil doit être éteint pendant 24 heures, pour que le sel soit totalement dissout. Faites une nouvelle analyse du sel après 24 heures, et rajoutez-en si nécessaire.

4.1.4 Le stabilisant

Le taux de stabilisant doit être de 30 à 50 mg/l (ppm).

Il est conseillé de faire analyser le taux de stabilisant au début et au milieu de chaque saison.

Demandez à votre installateur de vous faire l'analyse du taux de stabilisant qui ne doit pas dépasser 60 mg/l (ppm). Au-delà de cette concentration le chlore est consommé.

i Le stabilisant permet de conserver le chlore produit en le protégeant de la destruction par les UV.

4.2 Réglage de Production

4.2.1 Affichage et réglage de la production



i La quantité de Chlore produite est fonction du taux de sel, de la température et de la qualité de l'eau, ainsi que du temps de fonctionnement de l'appareil, c'est-à-dire celui de la filtration.

i La consommation de chlore dépend de la qualité de l'eau, de la pollution de la piscine, de sa fréquentation, de l'environnement et des conditions climatiques.

Réglages moyens de fonctionnement, dans une eau à 25°C et salée à 5g/l :



Les réglages recommandés ci-dessous sont à affiner suivant la région, les conditions climatiques, la fréquentation, seul un suivi régulier garantira un bon traitement de la piscine. Il est impossible de définir des réglages standards car chaque bassin est

spécifique par ses dimensions, son implantation et sa fréquentation.

i Volume de la piscine	Pourcentage de production
0 à 40 m3	30-50 %
40 à 60 m3	50-80 %
60 à 100 m3	80-120 %
100 à 120 m3	120 à 135 %
120 à 160 m3	135 à 160 %

4.2.2 Procédure de réglage du pourcentage de production

La production se règle en restant appuyé sur la touche P et à l'aide des touches +/-, le pourcentage augmente ou diminue par pas de 5 % sur une gamme de 30 à 180 %.



! Attention la production étant réglable en mode volet, il faut bien valider la position du volet avant réglage (voir chapitre 4.5) pour être sûr de régler le pourcentage de production en mode normal, led verte allumée – volet ouvert.

4.3 Marche Automatique ou Marche Forcée

4.3.1 Affichage – Fonctionnement de la marche Forcée

La marche forcée permet d'utiliser la puissance maximum de l'électrolyseur pour réaliser une chloration choc.

Rappel : cette chloration choc est uniquement prévue pour traiter des cas de perte de qualité d'eau et ne doit en aucun cas devenir le mode normal. Elle doit uniquement permettre de gérer des périodes de très fortes sollicitations

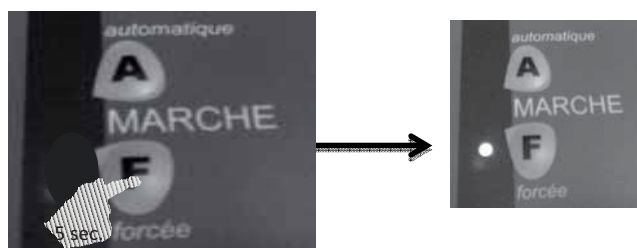
du traitement ou de rattraper une situation de traitement trop faible.

! Pour rendre optimale cette chloration Choc, le pH devra être au préalable ajusté entre 6,9 et 7,4.

Le coffret de filtration devra également être en position marche manuelle pendant 24h pour assurer la continuité de ce traitement choc.

4.3.2 Procédure d'activation et désactivation de la Marche Forcée

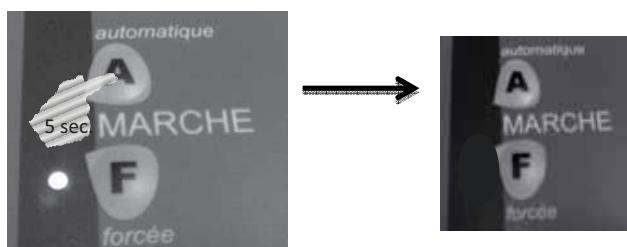
La marche forcée est activée par appui pendant 5 secondes sur la touche Marche forcée (Touche F), le voyant rouge Marche Forcée s'allume et le texte « Marche Forcée » apparaît. La production passe alors à 200%.



Laisser fonctionner l'ensemble au maximum 24 heures, faire une analyse manuelle du taux de chlore, pour stopper la chloration choc si besoin et revenir en mode automatique.

Remarque : la marche forcée se déconnectera automatiquement après 24 heures de fonctionnement pour revenir en mode automatique.

La marche forcée peut-être désactivée à tout moment par appui pendant au moins 5 secondes sur la touche Marche Automatique (Touche A)



4.4 Changement de polarité

4.4.1 Affichage du changement de polarité

L'inversion de polarité est matérialisée par deux leds caractérisant chacune une polarité.

Voir ci-dessous :

Led jaune ou led supérieure = polarité gauche

Led verte ou led inférieure = polarité droite



4.4.2 Fonctionnement du changement de polarité

Il se produit automatiquement toutes les 90 min et dure 5 min.

Pendant cette phase de changement de polarité, les touches sont bloquées, aucune action n'est possible.


Pendant cette phase, les deux leds sont allumées.


Par exemple lorsque l'appareil arrive en fin de polarité led jaune, l'inversion de polarité commence, les deux leds jaune et verte sont allumées simultanément pendant 5 minutes puis l'appareil bascule sur la nouvelle polarité et donc ici la led jaune s'éteint et la led verte reste allumée.

4.5 Slow mode – asservissement volet

4.5.1 Affichage et fonctionnement du Slow Mode

Le SYSTEME 7 SEL est équipé de l'option Slow Mode, permettant une modulation de la production de chlore suivant la position du volet, fermée ou ouverte.

 Pour ce faire, Il faut raccorder le contact de fin de course du volet sur la connexion prévue à cet effet et à l'aide du câble fourni.

 (attention ce contact doit absolument être de type contact sec – non alimenté en courant) 

La connexion volet est implantée sur la gauche du coffret.

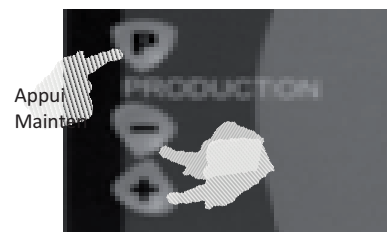
Asservissement de la production de chlore en Slow Mode :


Lorsque le volet est ouvert, la production de chlore s'effectue suivant le réglage que vous avez défini en mode de production normal.

Lorsque vous fermez le volet, le SYSTEME 7 SEL diminue automatiquement la valeur de production de moitié. Vous pouvez également régler cette valeur manuellement.

4.5.2 Réglage manuel du pourcentage de production en position volet fermé

La production se règle comme en mode normal en restant appuyer sur la touche P et à l'aide des touches +/-.



 Attention à bien valider le réglage réalisé par ouverture et fermeture du volet pour éviter toute sur ou sous-chloration due à une erreur de manipulation. En effet la valeur entrée devient la valeur de référence.



4.6.2 Affichage des diagnostics

Après un certain temps de fonctionnement un diagnostic apparaît. Ce diagnostic indique qu'il est nécessaire de vérifier l'électrode.

Lors d'un diagnostic, les deux leds inversions de polarité sont allumés simultanément et clignotent. Le message de diagnostic clignote en alternance avec une indication de trois traits horizontaux.

Voir tableau ci-dessous :

CODE	Diagnostics	Causes possibles	Solutions
A01	Cette analyse apparaît lorsque l'appareil reconnaît une mauvaise conductivité entre les électrodes. Il affiche alors '---' sur l'afficheur de la production chlore.	La cellule est débranchée, ou mal connectée, ou oxydée	Vérifier le branchement
		Les électrodes sont entartrées	Nettoyer les électrodes (solution de nettoyage recommandé ACIDULOR)
		La quantité de sel dans l'eau est trop faible	Vérifier le taux de sel 5g/l
A03	Au bout de 6000 heures de fonctionnement de l'appareil, cette analyse apparaît.	Il vous indique que l'électrode est à contrôler ou à remplacer.	Pour annuler cette analyse, appuyer simultanément sur les touches A et F.

Annulation du signal de diagnostic :

Avant d'annuler ce signal, vérifier toujours sa cause et corrigez-la en suivant les instructions de cette notice

5. HIVERNAGE

Dès que la température de l'eau de la piscine est inférieure à 15 °C, arrêtez le Système 7 SEL. En effet, à ces températures, la production de Chlore devient pratiquement nulle, et les électrodes titane s'usent beaucoup plus.

Mise hors gel

En hiver, si vous arrêtez la filtration pendant une longue période, mettez un produit

d'hivernage courant, en suivant les dosages du fabricant.

La piscine fonctionne tout l'hiver

Arrêtez Système 7 sel en dessous de 15°C :

- Mettez un produit d'hivernage courant, en suivant les dosages du fabricant.
- Filtrez alors 1 à 3 heures par jour.
- Une filtration matinale limite les risques de gel à l'aube.
- Rectifiez 1 à 2 fois par mois le pH assez bas, entre 6,8 et 7,0.

6. MANCHON DE MISE A LA TERRE

Actuellement, de nombreuses piscines sont construites avec des matériaux électriquement isolants. Les pièces à sceller, traverses de paroi, tuyauteries, vannes et corps de pompe sont en PVC, ABS ou autres plastiques. Les revêtements sont souvent en polyester, en membrane PVC (Liner), ou en peinture. Ce type de piscines, dont l'ensemble des constituants sont en matières plastiques, ont la particularité de stocker l'électricité statique.

Or, les turbines des pompes créent des courants statiques assez importants. Une pompe de filtration crée ainsi une tension variable d'environ 3 à 4 Volts. Il en va de même pour les moteurs de nage à contre-courant. Il existe alors en permanence une tension de 3 à 8 volts dans l'eau d'une piscine.

Cette tension peut atteindre 12 volts lors d'un orage.

Un pH mal équilibré provoque la déstabilisation des sels minéraux contenus dans l'eau du bassin. Les sels minéraux sous forme ionique et de charge positive réagissent alors avec le fond ou les parois du bassin, sur les parties qui sont statiquement les plus chargées négativement. Il se produit alors des liaisons entre les molécules, provoquant des taches disparates grises à noires, ou même grisant l'ensemble du revêtement.

L'installation d'un manchon de mise à la terre

permet d'éviter ces phénomènes en évacuant les courants électriques résiduels à la terre. Ces taches ne s'éliminent pas par frottements, seul un milieu acide les fait disparaître.

Montage des prises terre : (Les Prises Terre existent en 1''1/2, ou en 2'')

Pour une efficacité maximum, vissez le manchon de mise à la Terre sur la sortie de la pompe

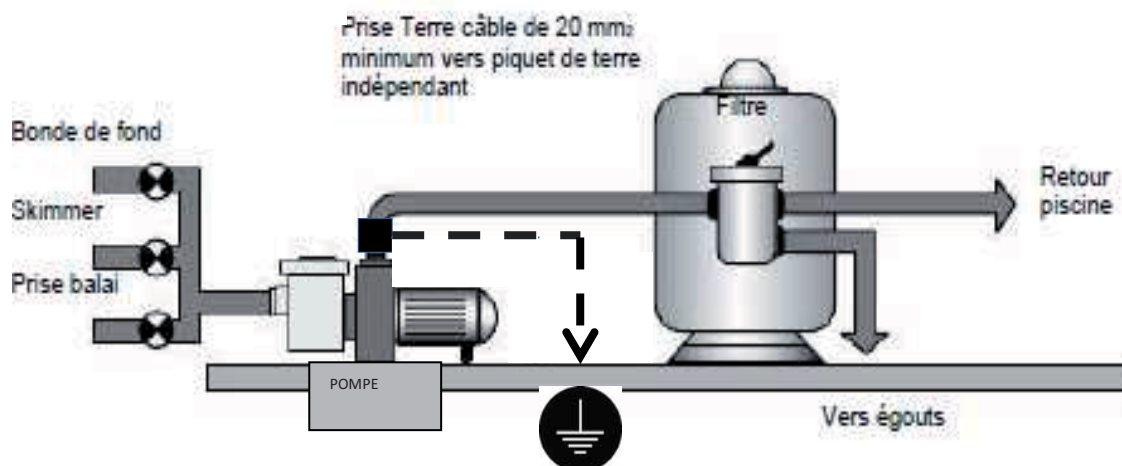
- Il est important de prévoir un manchon de la mise à la Terre par pompe existante sur la filtration.

Mettez en place un piquet de terre dans un endroit conservant l'humidité (Dans un massif arrosé, au pied d'un arbre,...). **Le raccordement de la prise Terre à la Terre de la maison est interdit pour des raisons de sécurité.** ⚠

- Ce n'est pas une mise à la terre électrique du matériel, mais l'installation du manchon de mise à la Terre est une mise à la terre de l'eau de la piscine.

- Reliez impérativement le manchon de mise à la Terre au piquet de Terre en utilisant une tresse de Terre d'une section minimum de 20 mm².

Montage d'une prise terre



7. INSTRUCTIONS D'ENTRETIEN

Si les recommandations liées aux conditions d'installation ont été respectées, l'entretien de l'appareil devrait être limité.

Couper l'alimentation électrique avant toute intervention.



Cependant un nettoyage périodique des équipements avec un chiffon sec est recommandé (Ne pas utiliser de produits chimiquement agressifs qui risqueraient de détériorer le matériel, tout particulièrement la partie transparente de la face avant.



Comme tout équipement électrique, un certain nombre de contrôles périodiques doivent avoir lieu (tous les trimestres) :

- contrôle des connexions électriques
- contrôle de l'état des câbles

8. STOCKAGE – TRANSPORT

Il est nécessaire de stocker et de transporter votre appareil dans son emballage d'origine afin de prévenir tout dommage.

Le colis doit être stocké dans un environnement sec, non poussiéreux, et à l'abri de tous composés chimiques.

Conditions ambiantes pour le transport et le stockage :

- Température : -10°C à 40°C
- Humidité de l'air : Inférieur à 60% sans condensation

Produit : Système 7 SEL
Société : AS POOL – STERILOR
Adresse : ZAC de la Rouvellière
F – 72700 SPAY
Tél : +33(0)2 43 42 39 20
Fax : +33(0)2 43 47 98 50
Email : contact@sterilor.com
Site : www.sterilor.com

9. CARACTERISQUES TECHNIQUES

Coffret :	
Dimensions	Larg. 250 x Haut. 340 x Profond 150 mm
Poids	2,3 kg
Alimentation secteur	230V ~ 50 Hz
Fusible	3,15 A AT (Type M-205 lent)
Tension maximale de sortie	7 V $\frac{\text{-----}}{\text{-----}}$
Courant maximal de sortie	14 A
Consommation	150 W

Cellule :	
Dimensions	Long. 275 x Haut.180 mm
Poids	1,3 kg sans électrode
Matériaux	Cellule transparente en Polycarbonate

10. GARANTIES

Garantie appareil- électrode

Cet appareil est garanti contre tout défaut de fabrication pendant 2 ans à compter de la date de livraison.

L'utilisateur doit se rapprocher de son revendeur selon la procédure S.A.V.

Découpez la carte de garantie ci-contre, sans oublier d'en faire une copie avant de la retourner dûment remplie à l'adresse suivante :



La carte de garantie ci-après devra nous être retournée sous 15 jours après la mise en service de l'appareil :



CARTE DE GARANTIE

Retourner un exemplaire dûment rempli dans les 15 jours après la mise en service de l'appareil à :

Société AS POOL - STERILOR, ZAC La Rouvellière, 72700 SPAY

<u>Cachet du revendeur</u> :	<u>Nom et adresse de l'acheteur</u> : <u>Date d'achat</u> :
NUMERO DE SERIE :	
Renseignements à fournir impérativement pour prise en compte de la garantie :	
Volume du bassin :m3	Origine eau : <input type="checkbox"/> Réseau Public <input type="checkbox"/> Forage <input type="checkbox"/> Puits <input type="checkbox"/> Pluie
pH = pH régulé (appareil) :	Type de débit de filtration :m3/h
Stabilisant ppm	Traitement utilisé :
TAC (Alcalimétrie).....degrés français	Type de chauffage :
TH (hydrotimétrie).....degrés français	Produit correcteur pH utilisé : Nom commercial : Nature chimique :
	<u>Bassin</u> : <input type="checkbox"/> Intérieur <input type="checkbox"/> Extérieur <u>Couverture</u> : <input type="checkbox"/> Abri <input type="checkbox"/> Couverture automatique <input type="checkbox"/> Couverture à barres <u>Slow mode</u> : <input type="checkbox"/> Raccordé <input type="checkbox"/> Non raccordé